

# *Être en classe de 3ème*

COLLÈGE PAUL ELUARD



# Ordre du jour

- ▶ Les résultats au brevet 2016
- ▶ La réforme du collège pour les 3èmes
- ▶ La ou les périodes de stage en entreprises
- ▶ Le nouveau brevet
- ▶ Les dates importantes de l'année
- ▶ L'orientation

# Résultats année scolaire

2015-2016

- ✓ DNB
- ✓ ORIENTATION

# Résultats année scolaire 2015-2016

DNB 2016	Admis	Refusé	Absent
Serie Générale	135	23	3
Serie Pro	19	4	0

	2016	2015	2014
Serie Générale (pourcentage des présents)	85.44%	86.6%	85.3%
Serie Pro	82.61%	83.3%	78.3%

# Résultats année scolaire 2015-2016

Mentions Serie Générale	2016	2015	2014
TB	5	13	4
B	20	17	20
AB	28	32	37

Mentions Serie Pro	2016	2015	2014
TB	1	0	
B	1	0	
AB	4	5	2

# Orientation 2015-2016

	2GT	2Pro	CAP	Maintien
Filles	69%	28,6	2,4	1,19
Garçons	50,5	41,8	7,7	2,19
<b>Total</b>	<b>59,4</b>	<b>35,4</b>	<b>5,1</b>	<b>1,71</b>



# La réforme du collège

L'AP

LES EPI

LE SOCLE COMMUN

# *Organisation des enseignements*

**Enseignements obligatoires : 26 h  
pour tous les niveaux du collège**

dont :

**Accompagnement  
personnalisé**  
**3h en 6<sup>e</sup>**  
**1h à 2h au cycle 4**

**Enseignements Pratiques  
Interdisciplinaires**  
**2h à 3h au cycle 4**



**Enseignement  
de  
Complément\***

\* Enseignement pour les élèves volontaires (latin, grec, langues régionales, découverte professionnelle pour les élèves de 3<sup>e</sup> Prépa-Pro et de SEGPA)

# Les enseignements complémentaires

## L'accompagnement personnalisé (AP)

- ▶ Accompagner un élève dans ses apprentissages consiste à lui permettre de progresser de façon autonome et à lui montrer comment surmonter les difficultés, présentes ou auxquelles il pourra être confronté. **Tous les élèves sont concernés.**
- ▶ Les temps d'AP sont une occasion privilégiée d'utiliser **différentes modalités pédagogiques** : médiation entre élèves, tutorat, séances d'entraînement...
- ▶ Ils permettent de **diversifier les types de regroupements d'élèves** : groupe classe, groupes de besoins, groupes de compétences... selon les choix des équipes enseignantes et en fonction des besoins repérés.
- ▶ **Les heures d'AP restent avant tout des heures de cours.**
- ▶ L'accompagnement personnalisé s'inscrit dans le cadre général de l'accompagnement pédagogique, qui vise **l'inclusion scolaire de tous les enfants** et cherche à **soutenir leur capacité à apprendre et à progresser.**

# Les enseignements complémentaires

## Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

- ▶ Ils permettent aux élèves de **mieux comprendre** ce qu'ils apprennent en le mettant en **pratique**, et de mieux maîtriser les **rapports entre les différents savoirs** en s'appuyant sur **plusieurs disciplines**, comme le font les situations de la vie quotidienne.
- ▶ En EPI, les élèves vont préparer et mener des **projets** aboutissant à des **productions**, seuls ou en groupes.
- ▶ **Les heures d'EPI restent avant tout des heures de cours.**

Les EPI se fondent sur des **démarches de projet interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.

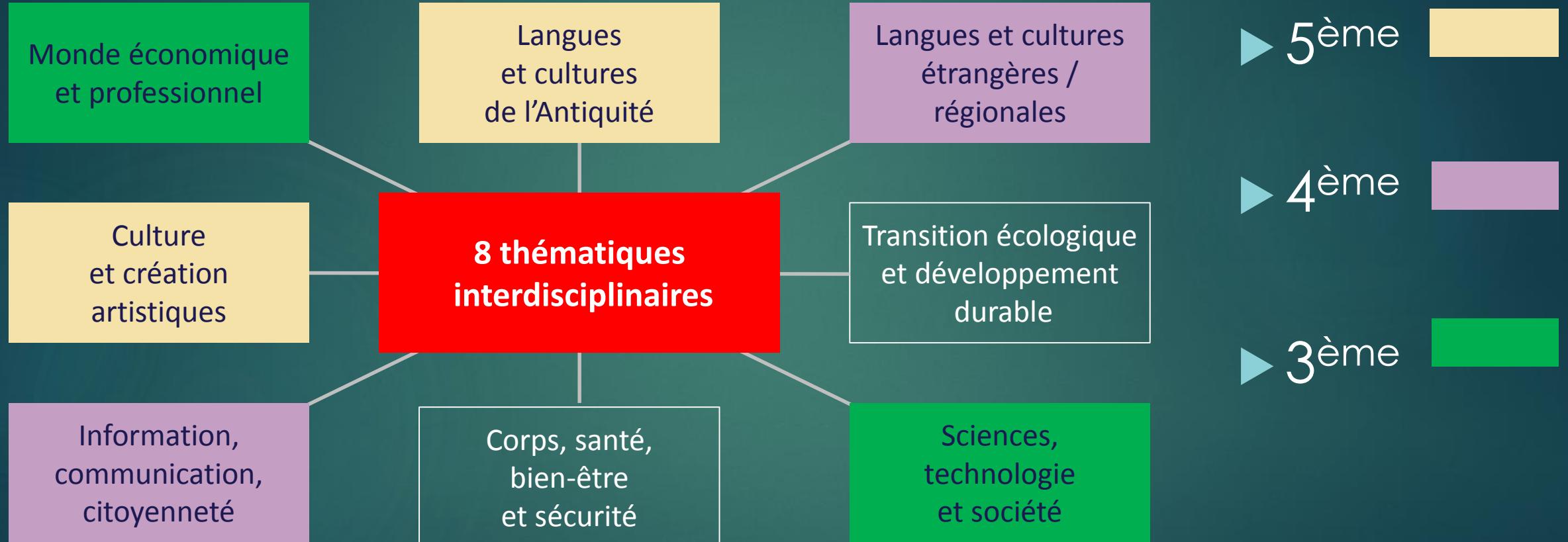
# Des moyens pour travailler en groupes ou faire intervenir plusieurs professeurs sur le même cours

Les moyens horaires accordés aux établissements vont permettre, bien sûr, d'assurer les cours, mais vont aussi comporter un supplément pour la mise en place de **groupes à effectifs réduits** ou d'**interventions conjointes** de plusieurs professeurs pendant le même cours.

Ces aménagements pourront s'appliquer à n'importe quel cours. C'est le conseil d'administration – auquel les représentants des parents participent – qui décidera, sur proposition du conseil pédagogique, de l'utilisation de ces moyens supplémentaires.

**Ce supplément de moyens ne peut pas être utilisé pour ajouter des heures obligatoires pour les élèves.**

# *Les thématiques EPI*

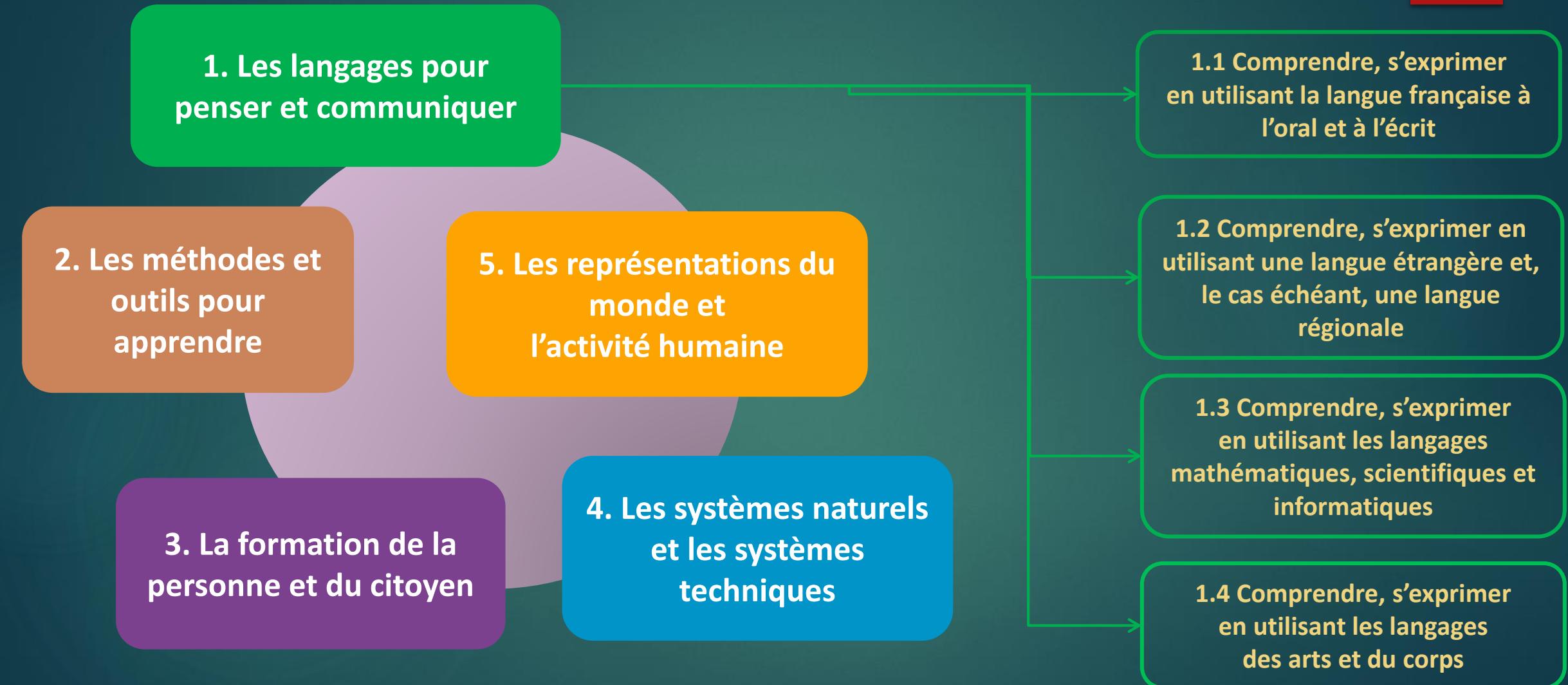


# EPI en 3ème cette année

- ▶ Accompagnement du stage obligatoire et découverte professionnelle (Français et Technologie)
- ▶ Racisme et discrimination (SVT-Histoire, Anglais)

Attention les EPI entrent dans le cadre de la partie orale du brevet

# *Le socle commun*



# La formation de la personne et du citoyen

## Domaine 3

- ▶ S'impliquer est un acte citoyen important
  - Délégués de classe
  - Médiateurs
  - Elèves au conseil de vie collégien(ne)s (CVC)
  - Bureau des élèves
- ▶ Etre force de proposition: Projet individuel ou collectif
  - Permet de bénéficier de point dans le cadre du socle commun

# Les stages de 3èmes

STAGES D'OBSERVATION POUR LES 3ÈMES

STAGE D'INITIATION POUR LES PRÉPA PRO

# Les stages

- ▶ Pour les 3A, 3B, 3C, 3D:  
du 28 novembre au 2 décembre 2016
- ▶ Pour les 3E, 3F, 3G:  
du 5 au 9 décembre 2016
- ▶ Pour les Prépa Pro:
  - ❖ Du 14 au 18 novembre 2016
  - ❖ Du 6 au 10 mars 2017
  - ❖ Du 29 mai au 2 juin 2017

# Les stages

- ▶ Faire découvrir le milieu professionnel et ses exigences
  - Stage d'observation
- ▶ Recherches actives à faire avec les parents
- ▶ Privilégier le métier désiré
- ▶ Montrer sa motivation, se présenter en tenue correcte et se montrer dynamique
- ▶ Ne pas se décourager et élargir les zones géographiques

# La convention de stage

- ▶ Convention de stage => élève qui reste sous la responsabilité du collège
  - Travail interdit de 20h à 6h
  - Possible le samedi si fermeture dans la semaine
- ▶ Si -14 ans (au 1<sup>er</sup> jour de stage):
  - Pas de secteur privé sauf entreprise familiale.
  - Possible dans les entreprises et établissements publics
  - 30h max
- ▶ Si +14 ans:
  - Pas de restriction concernant les entreprises
  - 30h max si 14 ans, 35h Max si 15 ans

# Questions éventuelles sur les stages

# Le nouveau brevet

LE CONTRÔLE CONTINU

LES ÉPREUVES ÉCRITES

LES ÉPREUVES ORALES

# Le socle commun – contrôle continu

## Domaine 1

### **LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER**

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :

- **langue française**
- **langues vivantes étrangères ou régionales**
- **langages mathématiques, scientifiques et informatiques**
- **langages des arts et du corps**

## Domaine 2

### **LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE**

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- **accès à l'information et à la documentation**
- **outils numériques**
- **conduite de projets individuels et collectifs**
- **organisation des apprentissages**

# Le socle commun

## Domaine 3

### **LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN**

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :

- **apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté**
- **formation morale et civique**
- **respect des choix personnels et des responsabilités individuelles**

## Domaine 4

### **LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES**

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :

- **approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers**
- **curiosité et sens de l'observation**
- **capacité à résoudre des problèmes**

# Le socle commun

## Domaine 5

### **LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE**

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- **compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace**
- **interprétation des productions culturelles humaines**
- **connaissance du monde social contemporain**

# L'évaluation du socle commun

## Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle 4

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Langue française à l'oral et à l'écrit				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Représentations du monde et activité humaine <sup>1</sup>	10 pts	25 pts	40 pts	50 pts
Langues étrangères et régionales				
Systèmes naturels et systèmes techniques <sup>2</sup>				
Langages des arts et du corps <sup>3</sup>				
Formation de la personne et du citoyen <sup>4</sup>				
Méthodes et outils pour apprendre <sup>5</sup>				

1. Connaitre l'histoire et la géographie, savoir étudier les organisations et fonctionnements des sociétés • 2. Savoir pratiquer les démarches scientifiques et techniques, découvrir la nature et ses phénomènes, réaliser des observations et des expériences • 3. S'exprimer et communiquer par les pratiques artistiques, physiques et sportives • 4. Savoir formuler ses opinions et respecter celles d'autrui, avoir conscience de la justice et du droit, connaître les valeurs de la République • 5. Savoir organiser son travail, accéder à l'information, à la documentation et aux médias, utiliser les outils numériques, conduire des projets.

# L'évaluation du socle commun

- ▶ Les composantes ne peuvent pas se compenser entre elles
- ▶ Toutes les composantes du socle doivent être validées en « maîtrise satisfaisante » à minima pour qu'il y est validation du socle commun.

# Le contrôle final

représente 300 points.

- ▶ Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 100 points (durée 5h)
- ▶ Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 100 points (durée 3h)
- ▶ L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

# L'oral

- ▶ Porte sur la soutenance d'un projet
- ▶ Libre choix parmi EPI ou parcours éducatifs (parcours avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.
- ▶ L'oral se déroule en deux temps : un exposé de suivi d'un entretien avec le jury.
- ▶ La maîtrise de l'expression orale est évaluée sur 50 points ; la maîtrise du sujet présenté sur 50 points.

# L'oral

- ✓ Possibilité de se présenter en groupe de 3 max
- ✓ Possibilité d'en faire une partie en langue étrangère
- ✓ Attention: sujets à déposer un mois avant l'épreuve
- ✓ Déroulement:
  - Si individuel: 5mn d'exposé suivi de 10mn de questions
  - Si groupe: 10 mn d'exposé suivi de 15 mn de questions. Temps de parole répartis de façon équitable.

# Obtenir le brevet

- ▶ Total sur 700 points
  - Obtention à 350
  - Mention assez bien à 420
  - Mention bien à 490
  - Mention très bien à 560

# Autres Diplômes

► ASSR 2

► PSC1

► GQS

# Dates et calendrier

CONSEILS DE CLASSE

RENCONTRES PARENTS PROFESSEURS

EXAMENS BLANCS

ORIENTATION

# Les conseils de classe

- ▶ 1<sup>er</sup> trimestre du 28 novembre au 9 décembre
- ▶ 2<sup>ème</sup> trimestre du 6 mars au 17 mars

# Les rencontres avec les professeurs principaux

- ▶ Le 13 octobre à partir de 17h
- ▶ Le 13 décembre à partir de 17h
- ▶ Le 23 mars à partir de 17h

# Les examens

- ▶ Brevet blanc N°1
  - Écrits du 18 au 20 janvier
  - Oral le 26 janvier (rapport de stage uniquement)
- ▶ Brevet blanc N°2
  - Écrits du 2 au 3 mai
  - Oral le 25 avril
  - Dépôt des sujets par le candidat au plus tard le 24 mars
- ▶ Epreuve terminale
  - Oral le 1<sup>er</sup> juin
  - Dépôt des sujets par le candidat au plus tard le 2 mai
  - Epreuves écrites fin juin selon le calendrier national

# Fin d'année et année suivante

- ▶ Bal de promo des 3èmes après le brevet
- ▶ Remise des médailles début juillet
- ▶ Remise des diplômes en octobre

# Orientation

RETOUR D'EXPÉRIENCES

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

LA VOIE PROFESSIONNELLE



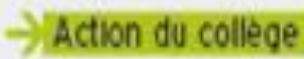
Retour d'expériences

Un lien vital avec les familles

# CALENDRIER DE L'ORIENTATION POST-3<sup>e</sup>



Démarches que je dois accomplir



Action du collège

PREMIER TRIMESTRE

Septembre  
Octobre

Novembre  
Décembre

DEUXIÈME TRIMESTRE

Janvier  
Février

Mars

Avril  
Mai

TROISIÈME TRIMESTRE

Juin

Jullet

CONSEIL  
DE CLASSE

CONSEIL  
DE CLASSE

CONSEIL  
DE CLASSE

Réfléchir à mes projets

Indiquer  
mes Intentions  
d'orientation

Les  
propositions  
provisoires  
du conseil  
d'orientation

Faire  
les demandes  
d'orientation  
et d'affectation

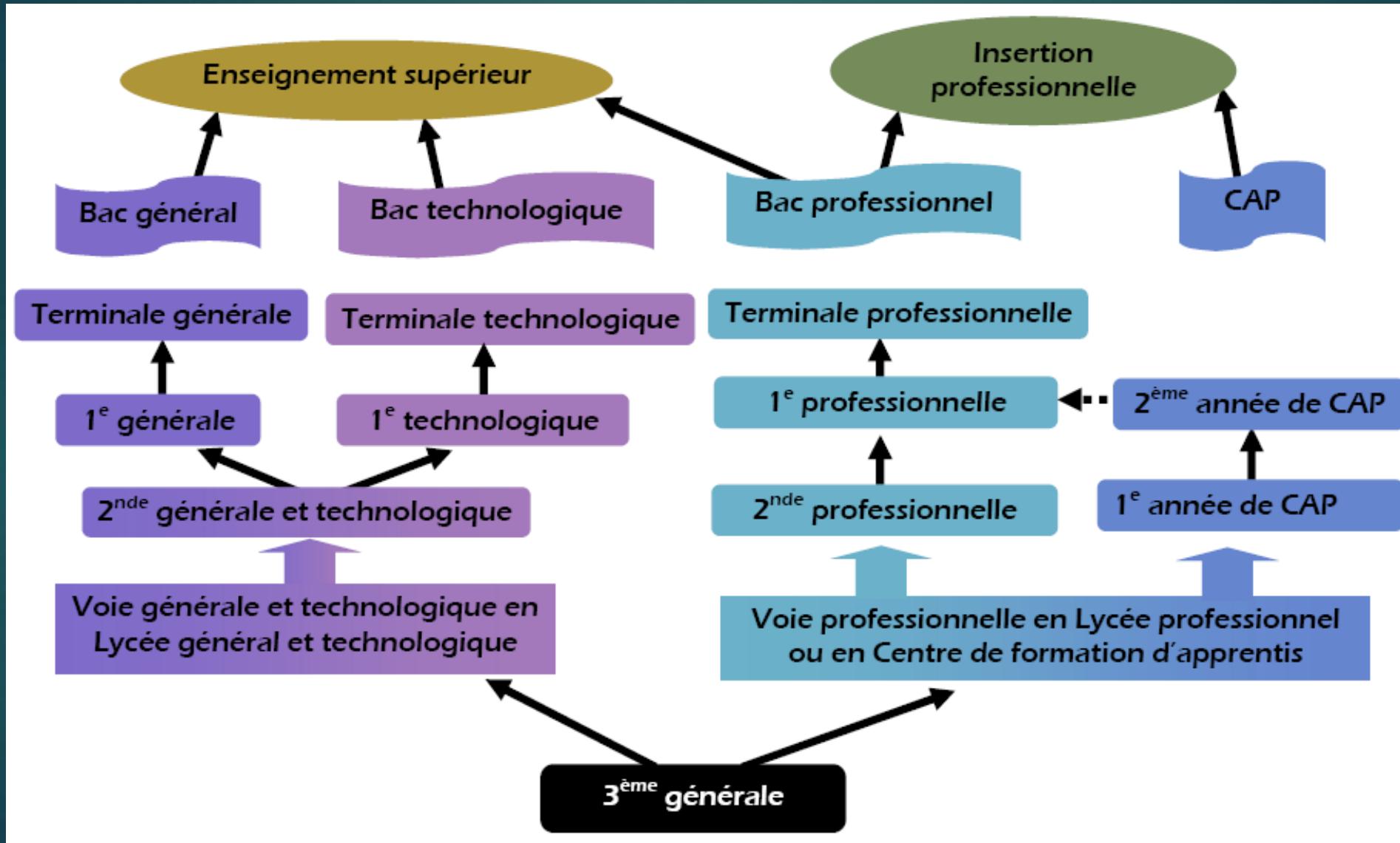
Propositions  
d'orientation  
et décision  
du chef  
d'établissement

Affectation

Inscription

Commission  
d'appel

# Le schéma des études





# VOIE GENERALE → BAC GÉNÉRAL



- enseignement théorique et abstrait
- réfléchir / analyser / synthétiser
- argumenter / rédiger
- travail personnel important



# VOIE TECHNOLOGIQUE → BAC TECHNOLOGIQUE

- enseignement appliqu 
- > observation   > exp rimentation
- travail en groupe et en autonomie
- travaux pratiques (T.P.) en laboratoire,  
en salle d'informatique, de technologie, en atelier...



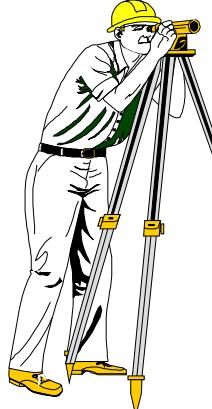
*Comparer voie g n rale et voie technologique pour faire un choix clair *





# VOIE PROFESSIONNELLE

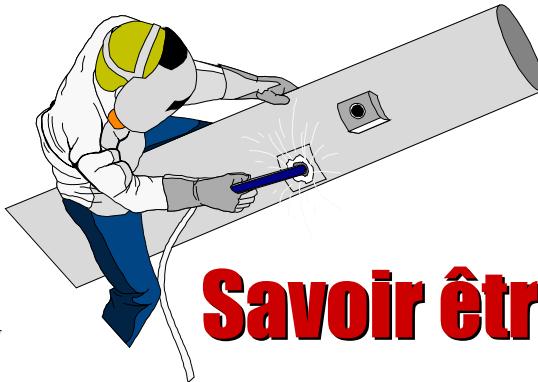
## Qualification



**faire**

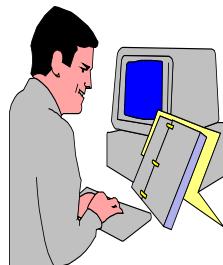


## Gestes professionnels



**Savoir être**

**Savoir-**



- ➔ enseignement professionnel  
acquisition de connaissances et de savoir faire
- ➔ enseignement général et technologique articulés  
autour de l'enseignement professionnel
- ➔ T.P. au lycée / mises en situation en entreprise (stages)

**BAC PROFESSIONNEL ➔ 22 semaines en entreprise**

## Critères d'affectation en 2<sup>nde</sup> GT :

- ▶ L'ordre des vœux
- ▶ La commune d'habitation pour les enseignements d'exploration courants
- ▶ Le dossier scolaire (notes et /ou commission) pour les enseignements contraints.

# Les procédures d'affectation en voie professionnelle

Critères pris en compte en voie professionnelle:

- ▶ L'ordre des voeux
- ▶ Les résultats scolaires
- ▶ Le nombre de places dans les différentes spécialités

# Importance du travail commun

- ✓ S'appuyer sur les souhaits de l'enfant
- ✓ Sur ses capacités
- ✓ Sur le travail en équipe autour des projets à mener
  
- ✓ Ne pas attendre le dernier moment
- ✓ Faire confiance et avoir plusieurs projets au cas où les résultats ne seraient pas suffisants

# Plus d'informations sur l'orientation

✓ [www.Onisep.fr](http://www.onisep.fr)

✓ Voir notamment la page

<http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>

✓ <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Ile-de-France/Telechargement-des-guides-d-orientation>



Merci de votre attention

Questions diverses